

POKER. Dominique de Saint-Gilles participe aux championnats du monde.

Un Chalonnais à Las Vegas

Le Chalonnais Dominique de Saint-Gilles s'est envolé pour Las Vegas afin de participer depuis hier aux championnats du monde de poker.

C'est une histoire que beaucoup aimeraient vivre : celle d'un homme « tombé par hasard dans le poker » et qui, quatre ans et demi plus tard, se qualifie pour les championnats du monde de Las Vegas. Un rêve pour tous ceux qui, régulièrement ou occasionnellement, poussent les jetons sur les tables de poker. Un rêve devenu réalité pour le Chalonnais Dominique de Saint-Gilles, qui a gagné sa place au mois de mai dernier, au casino de Bourbon l'Archambault, en terminant deuxième du championnat de France individuel de poker associatif. « Suite à ma performance, j'ai été contacté par le site de poker en ligne Everest, qui m'a intégré à son équipe professionnelle pour participer à l'épreuve. J'ai dit oui tout de suite », explique-t-il tout excité.

Le Chalonnais ne participe pas au « main event », le tournoi à 10 000 \$ de droit d'entrée, mais à l'événement n° 54. « C'est un peu moins prestigieux, mais il y a tout de même un vrai titre de champion du monde à la clef ». Un titre qu'il ne vise pas du tout, puisque l'objec-



À Las Vegas, Dominique de Saint-Gilles a bien sûr emmené ses lunettes, qu'il qualifie de porte-bonheur. Photo Ch.R.

Un club dans le vent

C'est en tant que licencié du Grand Chalon poker club que Dominique de Saint-Gilles, qui en est également le président depuis sa fondation fin 2008, a décroché son billet pour Las Vegas. Le club, aujourd'hui limité à une centaine d'adhérents et qui se réunit deux fois par mois dans une salle des Aubépins à Chalon, s'est qualifié récemment pour la finale interrégionale du championnat national. Il permet à ses adhérents de progresser sur divers aspects du poker et son site internet est très consulté, avec environ un million de visites annuelles.

« Je ne suis pas un joueur en général. Je suis juste passionné de poker. »

Dominique de Saint-Gilles

tif est avant tout pour lui de passer le premier jour, au terme d'une dizaine d'heures de jeu : « Il y a 3 à 4000 participants dans mon event. Et comme le nombre de jetons au départ est très faible, cela ne m'arrange pas, car ça ne correspond pas à mon style de jeu serré. Beaucoup feront tapis dès le premier tour. Moi je vais attendre un peu, je jouerai mon jeu et même si j'ai un As sur la première main, je crois que je serai capable de me coucher. Je tiens avant tout à passer le premier jour et après, si je suis qualifié, à essayer de rentrer dans les places payées, à savoir les 400 premières. Ensuite, il y a éventuellement le Graal, c'est-à-dire la table finale avec les caméras, mais je n'y pense pas, je préfère ne pas me prendre la tête ».

Rester zen et décontracté est pour le Chalonnais de 33 ans l'une des conditions sine qua non à la réussite. C'est, entre autres, ce qui lui a permis de réaliser un mois de mai exceptionnel : « J'ai été dans un rush incroyable. Il y a des moments comme ça où on marche sur l'eau,

où on réussit à réduire le facteur chance au minimum et où il ne peut rien nous arriver. Je suis loin d'être le meilleur joueur du Grand Chalon poker (lire encadré), mais là, ça s'est trouvé comme ça ». Cadre commercial pour un groupe d'assurance, Dominique de Saint-Gilles a pris quelques jours de congés pour aller réaliser son rêve doré.

Il joue même en dormant

C'est pour lui un incroyable aboutissement, même s'il s'entraîne presque tous les jours : « Ma femme a une patience phénoménale. D'ailleurs, elle me dit même que je joue en dormant. Quand je suis tombé dedans, j'ai tout de suite commencé à jouer sur Internet et aujourd'hui, la passion a pris une vraie place dans ma vie. Je ne suis pas du genre à passer mon temps dans les casinos, mais je joue encore le soir en sit&go sur le net et la gestion du club de Chalon me prend pas mal de temps. Pour moi le poker est comme un sport, un sport que l'on doit pratiquer en étant bien dans sa tête ».

CHRISTOPHE ROULLIAUD

INFO Dominique de Saint-Gilles transmettra en direct ses impressions depuis Las Vegas, où il joue. À suivre sur <http://grandchalonpoker.com/modules.php?name=Forums&file=viewtopic&t=1725>

JOUER AU POKER EN LIGNE EST LÉGAL DEPUIS CETTE SEMAINE

Obligation de fournir un justificatif d'identité et des coordonnées bancaires, demande systématique de la date de naissance à chaque connexion, fixation de limites dans les sommes mises en jeu... Une chose est sûre, le poker en ligne version française est bien plus strict que sur les sites anglo-saxons ou autres que les joueurs fréquentaient jusque-là. Cela n'a pas empêché les joueurs d'être très nombreux au rendez-vous,



Jeudi à minuit pile, les joueurs étaient encore nombreux à être éveillés pour leurs premières parties légales. Photo M.A.

jeudi à minuit, pour le lancement des parties.

Il faut dire que les joueurs français n'ont plus le choix. Les plus grands sites, comme Pokerstars, ont demandé une licence à l'Arjel (Autorité de régulation des jeux en ligne) et ont créé des sites dédiés spécialement aux joueurs français. Ces derniers ont été automatiquement basculés sur ces sites, sans qu'on leur demande leur avis... Fini donc les parties avec les

Américains et les autres joueurs du monde entier. D'autres sites, comme Titan Poker, ont choisi de purement et simplement exclure leurs joueurs français. D'autres enfin n'ont pas demandé de licence, et restent donc officiellement illégaux. Reste à savoir si les pouvoirs publics, qui touchent 2 % des sommes mises en jeu, feront réellement la chasse aux mauvais élèves.

MATTHIEU AUCLAIR